

du renforcement de la puissance monarchique. Dans l'Europe Occidentale ce renforcement n'a pu s'effectuer qu'avec l'appui des citoyens, cependant que dans la partie orientale le rôle principal dans cette action est détenu par les servants d'armes, nouvelle classe de petits possesseurs terriens astreints au service militaire vis à vis du prince (à l'exemple des d'vorianines de Russie), sans exclure pourtant aussi les citoyens.

Dans l'histoire de la Moldavie jusqu'à l'avènement d'Etienne le Grand au milieu du XV^{ème} siècle, on est en plein morcellement féodal. Le prince y gouverne la pays dans lequel les boïars, possesseurs de vastes domaines et jouissant du droit d'immunité sont en même temps des seigneurs politiques exerçant un pouvoir illimité sur leur domaines. Ces domaines pourvus d'immunité formaient souvent de petits états à l'intérieur du pays. Ainsi Alexandre le Bon ayant à confirmer en 1431 au boïar Cupcié les vingt villages qui lui appartiennent, n'indique qu'une seule ligne de démarcation qui les limite tous ensemble⁵⁶. Le conseil des grands féodaux était le principal organe de gouvernement du pays, les boïars ou « pans », mentionnés dans les actes comme témoins, y sont nommés avec leurs fils et leurs frères, donc en tant que possesseurs de terres et non comme titulaires d'une charge.

Au cours du règne d'Etienne le Grand la Moldavie entre dans le stade suivant du développement de la monarchie féodale, celui du renforcement de la puissance monarchique opposée aux boïars. C'est le moment où se produit au milieu du XV^{ème} siècle un morcellement toujours plus accentué des domaines féodaux entraînant l'affaiblissement des grands féodaux. Les descendants des possesseurs des plus importantes réunions de terres de la première moitié du siècle viennent de se partager les domaines paternels. Nombreux sont ceux qui se sont vus obligés de les vendre à des hommes nouveaux. Le conseil des grands boïars change de caractère, les « pans » ne sont plus nommés avec leur fils et leurs frères, le nombre des conseillers diminue, et petit à petit tous les membres du conseil princier deviennent des dignitaires du prince; dans le conseil pénètrent en majorité les gouverneurs des places fortes, les châtelains des châteaux princiers, les hommes de confiance du régime princier. En 1460, au début du règne d'Etienne le Grand, le conseil était composé de 26 boïars, dont seulement huit dignitaires, en 1499, des vingt et un conseillers, tous étaient des dignitaires pourvus de charges, et treize d'entre eux (donc la majorité) étaient des gouverneurs des forteresses princières⁵⁷. Les ressources financières du prince augmentent de plus en plus, alimentées du revenu des douanes sur le commerce extérieur et de l'accroissement de la productivité. Le prince devenu puissant, les boïars rebelles sont exécutés et remplacés soit par de gens de sa parenté, soit par des fidèles du prince qui renforce ses troupes des servants d'armes comme en Russie. Ainsi s'élève une nouvelle classe de petits boïars de caractère militaire, cependant que les citoyens détiennent aux aussi un rôle toujours plus important dans l'armée du prince. Angiollelo, le secrétaire de Mehmet II, observe le grand nombre d'arméniens, donc de citoyens, faisant partie de l'armée moldave⁵⁸. Le renfor-

⁵⁶ M. Costăchescu, *Documente moldovenești înainte de Ștefan cel Mare*, I, Iassy, 1931, p. 317-318.

⁵⁷ I. Bogdan, *Documentele lui Ștefan cel Mare*, I, p. 38 et II, p. 163.

⁵⁸ Donado da Lezze, *Historia turcesca*, ed. par. I. Ursu, Bucarest 1909, p. 89.